

CARTE BLANCHE À WASHINGTON

## La France autorise l'action des services US sur son territoire



La guerre globale au terrorisme inclut aussi bien la surveillance des musulmans que celle des anti-mondialistes. Non content de mener des actions de renseignement et d'infiltration sur son territoire, le FBI entend les poursuivre chez ses alliés. À la suite d'un processus juridique entaché d'irrégularités, l'Union européenne a autorisé ces agissements sur le territoire de ses Etats membres. Et la loi Perben II a légalisé un dispositif international qui n'a jamais été présenté à l'approbation du Parlement. Désormais, c'est non seulement le FBI, mais tous les services secrets états-unis qui peuvent agir impunément en France.

page 2

### Tony Blair veut faire de l'ONU un outil colonial

TRIBUNES LIBRES INTERNATIONALES

Tony Blair défend sa décision d'attaquer l'Irak. Il réinvente les événements et tente de valider les mythes de sa propagande : la surestimation de la menace irakienne est une erreur et non un choix politique et l'invasion de l'Irak a permis de faire plier la Libye, l'Iran et la Corée du Nord. Il affirme également que le droit international est devenu inadapté et il préconise donc de le réformer afin que les Anglo-Saxons retrouve la latitude d'envahir les faibles.

page 6

REPÈRE : 9 MARS 1906

### Catastrophe de Courrières : le prix des vies humaines

À Courrières, dans le Nord de la France, un incendie s'est déclaré depuis des jours dans une veine de la fosse n°3 où travaillent 1500 mineurs. La direction refuse d'inonder les galeries et préfère murer le feu, évitant ainsi d'interrompre l'extraction du charbon pendant deux jours. Dans la nuit, une violente explosion ravage les 110 kilomètres de galeries. Au bout d'une semaine, alors que seuls une centaine de corps ont été remontés et qu'on pense qu'au moins 800 mineurs ont pu survivre dans les galeries, la compagnie annonce qu'elle interrompt les recherches. Les mineurs la soupçonnent de vouloir avant tout les remettre au travail... Une grève éclate et s'étend bientôt à la quasi totalité des charbonnages. Clémenceau fait intervenir l'armée et crie au complot bonapartisto-communiste. Il en profite pour faire arrêter la direction de la CGT et bloquer la lutte pour la journée des 8 heures. La catastrophe minière de Courrières aura fait 1099 victimes. ■



### ISRAËL ANTICIPE L'APRÈS-ARAFAT

Les Forces de défense israéliennes ont récemment organisé des exercices de simulation dans l'éventualité du décès de Yasser Arafat, en précisant qu'ils n'étaient pas en rapport avec de nouvelles informations sur l'état de santé du président de l'Autorité palestinienne. Tsahal imagine les conséquences du décès du raïs, du déroulement de ses obsèques et des manifestations qui auraient lieu les jours suivants. Le scénario noir inclut notamment, selon le quotidien *Haaretz*, une tentative de prise du pouvoir à Gaza par le Hamas. À l'automne 2003, le gouvernement Sharon avait publiquement envisagé d'expulser ou d'assassiner Yasser Arafat. Ce projet, visant le président d'une entité reconnue par l'ONU, avait soulevé l'émoi de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations unies avaient enjoint Israël d'y renoncer. ■

## Carte blanche à Washington

# La France autorise l'action des services US sur son territoire

**La guerre globale au terrorisme inclut aussi bien la surveillance des musulmans que celle des anti-mondialistes. Non content de mener des actions de renseignement et d'infiltration sur son territoire, le FBI entend les poursuivre chez ses alliés. À la suite d'un processus juridique entaché d'irrégularités, l'Union européenne a autorisé ces agissements sur le territoire de ses Etats membres. Et la loi Perben II a légalisé un dispositif international qui n'a jamais été présenté à l'approbation du Parlement. Désormais, c'est non seulement le FBI, mais tous les services secrets états-unis qui peuvent agir impunément en France.**



L'idéologie de la "Guerre globale au terrorisme", qui a été substituée à celle de la "Guerre froide" à l'occasion des attentats du 11 septembre 2001, implique un déploiement des services secrets états-unis dans les États alliés comparable à celui qui avait été mis en place en son temps pour combattre le communisme.

Nous avons exposé dans ces colonnes ce que fut le réseau stay-behind de l'Alliance atlantique, connu en Italie sous le nom générique de Gladio et en France sous les noms de Mission 48, Arc-en-ciel et Rose des vents. Il s'agissait

non seulement d'unités combattantes secrètes capables d'organiser une résistance intérieure en cas d'invasion soviétique, mais aussi d'agents acquis ou infiltrés dans la sphère politique en position d'empêcher ou de neutraliser l'accès de communistes au gouvernement (cf. notre enquête *Les réseaux d'ingérence américains*). Les relations franco-états-uniennes étant parfois conflictuelles, le stay-behind avait organisé une tentative de coup d'État, en 1962, suivi d'une trentaine de tentatives d'assassinat du président Charles de Gaulle jusqu'à la rupture avec l'état-major de l'OTAN, en 1966 (cf. notre enquête *Quand le stay-behind voulait remplacer de Gaulle*)

Le stay-behind a officiellement été démantelé, en 1990, à la suite d'un scandale, survenu en Italie, qui ébranla toute l'Europe occidentale. Il est en cours de reconstitution sous une nouvelle forme et se cherche un fondement juridique.

Le stay-behind avait été créé aux États-Unis par la Directive secrète du Conseil de sécurité nationale NSC 10/2 du 18 juin 1948. Ses activités en Europe avaient fait l'objet d'accords de défense bilatéraux. Le premier d'entre eux fut conclu avec la France. À l'époque, des négociations secrètes furent conduites par les généraux Pierre Billote et George Marshall sous les gouvernements de Paul Ramadier et Robert Schuman. Cet accord, dont le texte n'a jamais été publié, fut intégré, en 1949, dans un pacte secret de l'Union de l'Europe occidentale, ultérieurement déplacé au sein de l'OTAN.

Si la Guerre froide était livrée à un État rival, l'URSS, la Guerre globale au terrorisme vise à réprimer toutes les formes de résistance armée à l'Empire. Selon les cas, le " terrorisme " peut être appréhendé d'un point de vue militaire ou criminel. Le département de la Justice est donc concerné au même titre que celui de la Défense.

D'autre part, les néo-conservateurs souhaitent éviter de reconstituer le stay-behind à l'intérieur de la CIA, bien que celle-ci l'ait absorbé en 1952. En effet, l'Agence est placée sous une sorte de tutelle du département d'État, et échappe donc actuellement au contrôle des " faucons ".

Enfin, il ne paraît plus possible, dans l'état actuel des opinions publiques et des relations internationales, d'imposer des accords de Défense comme on pouvait le faire au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ni de les situer à l'intérieur de l'OTAN.

D'où il ressort que le cadre juridique le plus adapté aujourd'hui est celui d'accords judiciaires bilatéraux ou avec l'Union européenne.

Le 16 octobre 2001, le président George W. Bush a saisi par courrier le Conseil européen pour lui soumettre des propositions en matière de coopération judiciaire. Le 19 octobre à Gand, le Conseil a décidé de donner suite positivement à cette requête. À l'issue d'un long processus de consultation des organes européens et des Parlements nationaux, l'Union européenne a signé un Accord d'entraide judiciaire, le **25 juin 2003**. Pour l'occasion, de nombreux commissaires et ministres européens avaient fait le voyage à Washington avec Romano Prodi [1] et Constantine Simitis où ils furent reçus par le président Bush entouré d'une impressionnante délégation comprenant outre John Ashcroft et Tom Ridge, Dick Cheney, Condoleezza Rice etc.

Le statut juridique de cet accord est on ne peut plus mystérieux. Il a été conclu

sur la base de l'article 24 du Traité sur l'Union européenne, au nom de l'Union elle-même et non pas de ses États membres. Pourtant, l'Union n'a pas de personnalité juridique propre et n'a aucune compétence externe pour conclure des accords internationaux au nom des États membres. Quoi qu'il en soit, cet accord n'a pas été présenté aux Parlements nationaux pour ratification. Il s'agit du premier cas d'action supra-nationale externe de l'Union européenne. Il est illégal et n'a jamais été débattu.

L'originalité de cet accord est que son interprétation est évolutive en fonction des modifications de la définition du terrorisme et des procédures pénales par les parties contractantes. Il prévoit donc un système de consultation pour ces adaptations (art. 11).

Ce procédé est d'autant plus douteux que cet accord modifie la signification de la Convention interne de l'Union européenne du 29 mai 2000 portant également sur l'entraide judiciaire.

Concernant la France, la **loi Perben II**, publiée aujourd'hui au Journal officiel, introduit en droit français des dispositions de procédure pénale états-unienne (comme le plaider-coupable ou l'infiltration), transcrit les dispositions de la Convention européenne d'entraide judiciaire et légalise, en une phrase sibylline (art. 6), l'accord euroéo-états-unien.

Ce dernier point a été adopté en première lecture par l'assemblée nationale sans que les députés en aient conscience. Le rapport de Jean-Luc Warsmann indique, à tort, qu'il s'agit d'une entraide avec la Norvège, l'Islande et la Suisse [2]. Le pot aux roses est découvert par le sénateur François Zocchetto, lors du vote en première lecture au Sénat. Mais, il n'en comprend pas toutes les conséquences [3]. L'article ayant été adopté dans les mêmes termes par les deux assemblées, il ne sera jamais discuté.

Cette étonnante manipulation aboutit à légaliser l'intervention du FBI, y compris pour des missions d'infiltration, sur le territoire français dans toute affaire de lutte contre le terrorisme, contre la criminalité organisée et contre le trafic de drogues. L'Attorney general des États-Unis est simplement tenu d'informer son homologue, le Garde des sceaux français. Or, de son côté, l'attorney general vient d'innover en créant le concept de "*renseignement de Justice*" et en instituant un **Conseil de coordination du renseignement de Justice** qui permettra à la CIA et autres services secrets actuels et à venir de s'engouffrer dans la brèche. Ainsi, d'irrégularités juridiques en manipulations parlementaires, la France a légalisé les activités d'infiltration des services secrets états-uniens sur son territoire, incluant l'irresponsabilité pénale des agents, l'autorisation de transport de produits illicites, la sanction des journalistes qui révéleraient l'identité des agents infiltrés etc.

En 2003, dans le cadre de la lutte anti-terroriste, l'Attorney general avait autorisé des actions de renseignement et d'infiltration dans les mosquées (avec fichage nominatif de tous les ressortissants états-uniens pratiquant la religion musulmane), dans les associations anti-mondialisation et dans les groupes politiques opposés à la guerre en Irak (y compris la coalition Not in Our Name). Il peut désormais poursuivre ces missions en France.

[1] Rappelons que Romano Prodi passe pour avoir lui-même appartenu au réseau stay-behind.

[2] Cf. [Rapport n°856](#), Assemblée nationale, 14 mai 2003.

[3] Cf. [Rapport n° 441](#), Sénat, 24 septembre 2003.

## Voltaire

*Voltaire* est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale. *Voltaire* est publié par les Éditions

Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).

**Directeur de la publication** : Thierry Meyssan.

ISSN 1762-5157. CMPP en cours. *Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.

**Prix au numéro** (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$ ; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$ ; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zelande 2,99 \$ ; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

### Abonnements

trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.

Paielement électronique sécurisé : [www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php) .

# Tony Blair veut faire de l'ONU un outil colonial

## Analyse

Dans un discours prononcé dans sa circonscription électorale que reproduit le *Wall Street Journal*, Tony Blair défend sa décision d'attaquer l'Irak. Selon lui, on peut discuter de la qualité de l'évaluation de la menace des armes de destruction massive, mais pas du fait qu'au vu des renseignements de l'époque il fallait agir. Ce raisonnement se heurte cependant à de nombreuses objections : la surestimation de la menace n'est pas une erreur technique, mais un choix politique ; la pseudo-menace irakienne n'était qu'un alibi pour une opération décidée à l'avance ; et de toute manière il existait des moyens diplomatiques pour résoudre le problème. Tony Blair s'essaie aussi à trouver des justifications a posteriori : le monde d'après-guerre serait meilleur. Mais les exemples qu'il donne (désarmement de la Libye, négociations avec l'Iran et la Corée du Nord) n'ont aucun lien de causalité avec la guerre, il font seulement suite à l'évolution de l'attitude de Washington. Enfin, le Premier ministre britannique reconnaît implicitement avoir violé le droit international parce que celui-ci serait devenu inadapté et préconise donc de le réformer. Il se contente de proposer un retour en arrière : la Charte de San Francisco se proposait de mettre fin aux guerres en instituant un droit international au sein de l'ONU. Il s'agit, aujourd'hui qu'ils n'ont plus de rivaux, pour les Anglo-Saxons de retrouver la latitude d'envahir les faibles.

Le suivisme de Londres et de Canberra vis-à-vis de Washington n'en finit pas de surprendre leurs citoyens qui s'y opposent majoritairement. *The Age* publie pour les lecteurs australiens une tribune de l'éditorialiste britannique Martin Woollacott. Il note que les Etats-Unis sont une terre de vengeance et que ce sentiment obscur conduit leur politique étrangère contre le prétendu « Axe du Mal ». Il relève aussi que les allusions à la Guerre du Vietnam dans la campagne présidentielle ne sont pas innocentes. Elle symbolise pour les uns un échec

imputable au pacifisme et pour les autres une défaite due au jusqu'au-boutisme.

Le professeur Vali Nasr affirme dans le *New York Times* que les attentats en Irak sont les prémisses d'une guerre de religion entre chiites et sunnites. À moins qu'il ne présente ce que les Irakiens sont priés d'en comprendre et que tous les Empires ont résumé par le vieil adage « diviser pour régner ». D'autre part, le chroniqueur militaire du *Los Angeles Times*, William Arkin, s'interroge sur la pertinence de l'expérimentation des armes à son en Irak. Elles sont certes non-létales, mais aussi d'un emploi trop général. Elles ne manqueront pas de dresser un peu plus la population contre les forces d'occupation.

Mansoor Ijaz et le général Thomas McInerney alertent les lecteurs du *Washington Times* sur le péril nucléaire iranien. Téhéran serait soutenu en sous-main par le Pakistan, la Russie et la Chine pour se doter de la bombe. Les deux auteurs préconisent d'endiguer l'Iran en positionnant des bombardiers au Qatar qui n'en a pas demandé autant.

L'analyste français Paul-Marie de La Gorce récuse dans *Gulf News* les critiques véhémentes contre Vladimir V. Poutine. Il observe que le président de la fédération de Russie a relevé son pays aussi bien d'une décennie de catastrophe économique que de la déchéance de son rang international. Et il note que rien ne permet de créditer l'accusation de retour à l'autoritarisme tsariste ou stalinien.

Le ministre russe de la défense, Sergueï Ivanov, souligne quant à lui dans *Le Figaro* que son pays est déjà partie prenante, de fait, de l'Union européenne : elle partage avec elle 50% de ses échanges commerciaux. Le nouveau Premier ministre, Mikhaïl Fradkov, a d'ailleurs été choisi parce qu'il était depuis des années le représentant de la Russie auprès de l'Union. Les relations avec l'OTAN sont plus fraîches, d'autant que Washington menace d'installer des bases dans les pays baltes, ce qui représenterait une menace directe contre la sécurité de la nation russe. Au passage, M. Ivanov ne résiste pas au fait de rappeler aux Français que la Russie ne poursuit plus d'impérialisme lointain, à la différence de Paris en Haïti.

Enfin, l'ancien conseiller de Bill Clinton, Stanley B. Greenberg, conseille dans le *New York Times* John Kerry de prendre de la hauteur. Pour triompher, le candidat démocrate ne doit pas se laisser enfermer dans les problématiques de sociétés, il doit traiter des questions économiques.

**Réseau Voltaire**

## Tony Blair



Tony Blair est le Premier ministre travailliste britannique.

### « La menace du terrorisme global »

Source : Wall Street Journal

Référence : « The Threat of Global Terrorism », par Tony Blair, *Wall Street Journal*, 6 mars 2004. Ce texte est le discours prononcé le 5 mars 2004 par le Premier ministre britannique dans sa circonscription de Sedgefield.

Aucune décision que j'ai prise n'a entraîné autant de divisions dans l'opinion que le choix d'entrer en guerre contre l'Irak. Encore aujourd'hui beaucoup voudraient que nous quittions ce pays et que le gouvernement se concentre sur les problèmes intérieurs. Sans négliger les questions domestiques, nous devons cependant mener cette guerre car nous sommes confrontés à une menace et il est du devoir du gouvernement d'y faire face, quel qu'en soit le coût politique. La vraie question concernant l'Irak n'est pas l'intégrité comme ceux qui croient aux grandes conspirations voudraient le faire croire. Je n'ai parlé de la possibilité pour l'Irak d'utiliser ses armes de destructions massives en 45 minutes qu'à une seule occasion et cet argument n'a jamais été repris après septembre 2002. La vraie raison de l'intervention était d'empêcher les armes de destruction massive de tomber dans les mains des terroristes et de faire respecter les résolutions de l'ONU après avoir tenté pendant quatre mois de les faire appliquer politiquement. Les juristes se déchirent encore sur cette question, mais cette controverse ne fait que lever un écran de fumée sur le fait qu'il s'agissait avant tout d'une question de jugement.

À part un groupe anti-américain, les opposants à la guerre estimaient, ce qui est un jugement respectable, que l'Irak ne posait pas une menace directe et qu'on pouvait l'endiguer. Leurs arguments semblent valorisés par le fait que, onze mois après la guerre, on a pas encore retrouvé d'armes de destructions massives en Irak, ce qui peut s'expliquer par la taille de ce pays. En fait, le problème est que ces personnes n'ont pas compris que le monde avait changé depuis le 11 septembre et que les questions de sécurité exigent désormais qu'on les traite en réévaluant les critères nécessaires au déclenchement des opérations militaires. Il y a peu, la guerre n'était justifiée qu'en réponse à une agression, après le Kosovo, j'ai plaidé pour que, dans certaines conditions humanitaires, on puisse déclencher une intervention militaire et j'ai appliqué ce principe à la Sierra Leone. Depuis, j'ai été préoccupé par la montée des extrémismes et le développement des armes de destruction massive, mais ce n'est qu'avec le 11 septembre que j'ai compris que les fanatiques n'avaient pas de limites et qu'il fallait donc à tout prix les empêcher de disposer d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires. Ben Laden a affirmé que chercher à acquérir l'arme nucléaire était un devoir et Al Qaïda a cherché à développer des poisons puissants. Nous avons déjà commencé à combattre cette menace en renversant les Talibans puis en attaquant l'Irak quand l'incapacité des inspections à le désarmer est devenue évidente. Si nous n'avions pas agi, Saddam Hussein et les terroristes se seraient sentis encouragés. Peut-être que Saddam aurait changé



d'avis même sans notre intervention, mais nous ne pouvions pas prendre ce risque et les éléments dont nous disposions nous poussaient à intervenir. Sans notre action, la Libye n'aurait pas abandonné ses programmes d'armements, l'Iran ne collaborerait pas avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la Corée du Nord n'aurait pas repris les négociations. Cela ne veut cependant pas dire que nous en avons terminé avec les menaces. L'Irak se porte mieux sans Saddam Hussein et les menaces ont diminué. C'est pour cela que les extrémistes veulent nous voir échouer en Irak.

Aujourd'hui, nous savons que les régimes démocratiques deviennent des partenaires stables et solides et que la meilleure défense consiste à diffuser nos valeurs. Le simple endiguement ne peut pas fonctionner face aux nouvelles menaces. Il faut donc que l'ONU revoie ses règles de fonctionnements.

## Martin Woollacott

Martin Woollacott est éditorialiste sur les questions internationales pour le quotidien britannique *The Guardian*

### « L'Amérique, terre des revanchards »

Source : *The Age*

Référence : « America, land of the vengeful », par Martin Woollacott, *The Age*, 6 mars 2004.

Les États-Unis veulent se venger de tous ceux qui ont la témérité de s'opposer à eux. L'Amérique oublie rarement une insulte et ne passe jamais totalement l'éponge sur une défaite ou une humiliation tant que le responsable n'a pas été écrasé. L'« Axe du Mal » relie entre eux des États qui n'ont rien à voir les uns avec les autres et cet amalgame ne peut s'expliquer que par la rancune que les États-Unis éprouvent vis-à-vis de chacun des États qui en font partie : La Corée du Nord a tenu en échec les États-Unis il y a 50 ans, L'Iran a renversé le Shah et humilié les États-Unis et l'Irak continuait à résister à Washington.

L'instinct de revanche des États-Unis est bien plus développé que dans les autres pays et il explique l'attitude qui prévaut vis-à-vis du Vietnam, de Cuba et du Nicaragua. Les États-Unis ne se satisfont que d'une victoire totale et cette tendance est en train d'être testée en Irak. Dans ce pays, le programme prévu par les États-Unis ne semble pas applicable et on devrait bientôt se demander qui a perdu la guerre. À droite, y compris dans l'aile droite du parti démocrate, on regrettera que les États-Unis n'aient pas utilisé leur pleine puissance dans ce pays tandis qu'à gauche, y compris chez les républicains réalistes, on estimera que l'échec est imputable à des objectifs irréaliste qui servaient une cause moralement douteuse.

Dans l'actuelle campagne présidentielle, l'importance de la Guerre du Vietnam ne réside pas dans les états de service de **George W. Bush** et **John Kerry**, mais dans ce que cette guerre représente pour leurs partisans. Pour ceux de Bush, le Vietnam représente un échec de la politique des États-Unis et le début d'une politique d'apaisement haïe tandis que pour ceux de Kerry, c'est une défaite liée à un anticommunisme jusqu'au-boutiste. Ce débat fait aujourd'hui écho avec la situation en Irak.

## Vali Nasr

Vali Nasr est professeur de question de sécurité nationale à la Naval Postgraduate School et de sciences politiques à l'université de San Diego.

### « La vraie guerre sainte d'Irak »

Source : New York Times

Référence : « Iraq's Real Holy War », par Vali Nasr, *New York Times*, 6 mars 2004.

La première célébration de la Ashura depuis la chute de Bagdad a été particulièrement sanglante pour les chiites puisque 140 pèlerins iraniens et irakiens sont morts à Bagdad et Karbala dans des attentats et 43 chiites pakistanais sont morts à Quetta au Pakistan. Ces attentats mettent en lumière un grave problème pour l'Amérique : le réveil d'un militantisme sunnite dangereux comme réaction à la résurgence chiite.

Les autorités américaines ont peut-être raison d'affirmer que les attentats en Irak sont le fait d'Al Qaïda, mais il ne faut pas croire qu'il s'agit d'un problème propre à l'Irak. Le mouvement anti-chiite est un phénomène majeur du militantisme sunnite et il est très présent dans le wahabisme. Les croyances anti-chiites sont très répandues dans l'Asie du Sud et l'Afghanistan où les Talibans ont commis des massacres contre les chiites et continuent de les attaquer. Les militants sunnites responsables des attentats en Irak se sont entraînés avec les Talibans et Al Qaïda. Ils ont participé aux massacres des chiites de 1998 en Afghanistan qui ont vu la mort de 2000 d'entre eux. Ramzi Youssef, accusé d'avoir planifié l'attentat de 1993 contre le World Trade Center, est aussi le suspect numéro un dans un attentat qui a visé une mosquée en Iran en 1994.

Aujourd'hui, les chiites sont visés par un regroupement hétéroclites qui ne supporte pas leur ascendant politiques dans certains pays du Moyen-Orient. Ce mouvement voit leur résurgence comme une conséquence de l'action états-unienne et ils sont aussi anti-américains. Ces attentats étaient les prémisses d'un mouvement plus large. Il faut que les États-Unis affrontent ce mouvement en demandant à l'Arabie saoudite et au Pakistan de cesser leur rhétorique anti-chiite.

## William M. Arkin

William M. Arkin est analyste en questions militaires, rédacteur du site *The U.S. Military Online*. Il est chroniqueur du *Los Angeles Times*.

### « Le cri secret du Pentagone »

Source : Los Angeles Times

Référence : « The Pentagon's Secret Scream », par William M. Arkin, *Los Angeles Times*, 7 mars 2004.

Les Marines arrivés en Irak récemment pour renouveler les troupes dans le pays sont équipés d'une arme de haute technologie jamais encore utilisé au combat ou dans des opérations de maintien de la paix : un mégaphone de la taille d'une antenne satellite capable de produire des sons provoquant de terribles migraines instantanées. Cette arme est sensé être utilisé pour disperser les

foules ou bien nettoyer un immeuble de ses occupants insurgés.

Dans sa communication, **American Technology Corp**, l'entreprise ayant construit ce dispositif, s'efforce de ne pas utiliser l'expression arme non létale. Certes, elles pourraient parfois permettre d'épargner des vies, mais les États-Unis ont tort de ne pas en rendre publiques les implications légales, politiques et humanitaires car cela ne peut qu'encourager la suspicion.

Les armes non létales sont actuellement soutenues par un petit lobby qui les estime indispensables pour les forces armées, mais elles soulèvent de nombreuses questions légales. Elles sont sans doute préférables à des dispositifs létaux, mais cette affirmation oublie les réalités du terrain. L'emploi de ce type d'arme à son en ville touchera les vieillards et les enfants innocents et entraînera dans certains cas un accroissement de l'hostilité des populations contre les militaires.

Aujourd'hui, il est prévu que l'Irak serve de test pour leur utilisation et on peut se demander si ce lieu est bien approprié.

## Mansoor Ijaz, Thomas McInerney



Physicien nucléaire et fils d'un des concepteurs du programme nucléaire pakistanais, Mansoor Ijaz est codirecteur, avec James Abrahamson, de la société internationale de gestion de portefeuille Crescent Partnerships, à New York. Il est états-unien d'origine pakistanaise et expert de Benador Associates. Il est membre du Council on Foreign Relations et analyste sur les questions de relations internationales et de terrorisme pour Fox News.



Le Général Thomas McInerney a été vice-chef d'état major de l'US Air Force. Ancien PDG de Business Executives for National Security et actuel PDG de Government Reform Through Technology.

### « La menace nucléaire de l'Iran »

Source : Washington Times

Référence : « Iran's nuclear menace », par Mansoor Ijaz et Thomas McInerney, *Washington Times*, 6 mars

Le mythe de la lutte contre la prolifération garantie par un système international a été brisé lorsque l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a découvert un marché noir nucléaire clandestin dirigé par le métallurgiste pakistanais Abdul Qadeer Khan. L'Iran, la Libye et la Corée du Nord étaient les premiers bénéficiaires de ce trafic et c'est le cas iranien qui est le plus inquiétant en raison du retour au pouvoir des durs du régime. Il est possible que Téhéran mène très prochainement des tests nucléaires. Il n'y a pas une minute à perdre pour les stopper. Aujourd'hui, l'Iran développe en parallèle trois programmes d'enrichissement de matière nucléaire : un avec la technologie de Khan, un avec la technologie russe et un avec le système chimique des Chinois. Il faut prendre des mesures urgentes pour gérer le problème des États ou des groupes non-étatique qui veulent acquérir des armes nucléaires. Il faut donc exiger du Pakistan qu'il nous livre toutes les informations qu'il possède sur le programme iranien. C'est sans doute pour cette raison que George Tenet, le directeur de la CIA, s'est rendu secrètement au Pakistan.

Colin Powell doit aussi prendre part à cette lutte contre le programme iranien en constituant une coalition d'États qui feront pression sur l'Iran pour qu'il démantèle totalement son programme nucléaire. Il faut donc que le département d'État renonce à sa politique de conciliation avec Téhéran car elle nous mène à un désastre nucléaire. Il faut au contraire positionner des bombardiers au Qatar pour montrer notre détermination et demander aux pays de l'Union européenne de faire pression en utilisant leurs relations commerciales.

## Paul-Marie de La Gorce

Paul-Marie de La Gorce est un écrivain et journaliste français travaillant sur les questions du Moyen-Orient et les questions stratégiques internationales.

### « Poutine a donné aux Russes des raisons d'applaudir »

Source : Gulf News

Référence : « Putin has given Russians something to shout about », par Paul-Marie de La Gorce, *Gulf News*, 7 mars 2004.

Vladimir Poutine va être réélu président de la Russie et cela est suffisant pour réveiller les vieux réflexes issus de la Guerre chez les commentateurs politiques et à entendre des comparaisons avec l'ère soviétique ou l'autoritarisme tsariste. Il s'agit du même aveuglement qui les avait empêché de voir la décrépitude de l'URSS et de continuer à parler de l'écrasante supériorité militaire de l'adversaire durant la Guerre froide.

En réalité, Poutine sera réélu parce que PIB russe croît de 7 à 8 % par an depuis 1998 et que la situation socio-économique s'est beaucoup amélioré depuis son arrivée au pouvoir. Avant cela, de l'effondrement de l'URSS à la crise de 1998, le PIB avait diminué de 50 % et l'espérance de vie de huit ans, ce qui ne s'était jamais vu dans aucun pays en temps de paix. Cela n'explique cependant pas tout. Sa politique étrangère a également donné à la population l'impression d'assister à un redressement du pays après les humiliations subies durant l'ère Eltsine.

Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas voir les tendances autoritaires du régime, mais certaines actions se justifient. Poutine a ainsi repris en main la collecte des impôts et affronté, non sans risques, les oligarques. Ceux-ci exploitaient les ressources du pays au profit d'intérêts étrangers, principalement américains, et ce serait une erreur de les voir comme des démocrates. Il ne fait pas de doute que Poutine veut sécuriser son pouvoir, mais rien ne laisse penser qu'il veut revenir à l'autoritarisme soviétique ou tsariste.

## Sergueï Ivanov



Sergueï Ivanov est ministre de la Défense russe.

### « La Russie ne comprendrait pas que l'OTAN installe des bases en terre balte »

Source : Le Figaro

Référence : « La Russie ne comprendrait pas que l'Otan installe des bases en terre balte », par Sergueï Ivanov, *Le Figaro*, 5 mars 2004. Ce texte est adapté d'une interview.

L'extension de l'Union européenne n'inquiète pas du tout la Russie qui se considère, qu'on le veuille ou non, comme membre de l'Union puisque, même avant l'élargissement, plus de 50 % de nos échanges commerciaux se font avec elle. L'intégration entre l'Union européenne et la Russie est satisfaisante et elle

a été menée depuis des années par notre nouveau Premier ministre **Mikhaïl Fradkov**.

En ce qui concerne l'élargissement de l'OTAN en revanche, nous ne comprendrions pas que des bases soient installées dans les pays baltes, ou en Pologne. L'OTAN a été construite durant la Guerre froide pour combattre une menace qui n'existe plus. La Russie n'est plus menaçante et il n'y a aucune raison d'installer des bases dans ces pays. On peut par contre comprendre que des bases soient installées en Roumanie ou en Bulgarie pour empêcher le passage des terroristes venant du Proche-Orient. Si les troupes installées dans les pays baltes devenaient trop nombreuses, cela signifierait que le traité de réduction des armes conventionnelles est caduc et la Russie pourrait théoriquement déployer des troupes à Kaliningrad. Aujourd'hui, nos relations avec les pays baltes relèvent de la médecine et de la psychologie car notre histoire pèse lourd. Les pays baltes se cantonnent à des délires et nous accusent de totalitarisme tout en ne respectant pas les standards de l'UE sur les droits des minorités russophones.

Aujourd'hui, nous négocions avec la Géorgie sur la question des bases russes sur leur territoire. Nous souhaitons conserver une zone de sécurité autour de la Russie. Nous ne sommes pas intéressé par Haïti comme la France, nous ce qui nous préoccupe, c'est notre entourage direct. En Géorgie, le problème vient de groupes terroristes et nous faisons tout pour assurer notre sécurité et défendre nos intérêts économiques. C'est pour cette même raison que nous avons coupé le gaz à la Biélorussie car elle n'avait pas respecté ses engagements et que nos gazoducs contourneront bientôt les pays baltes.

En ce qui concerne les accusations des États-Unis sur une prétendue dérive autoritaire de **Vladimir Poutine**, cela s'explique en grande partie par le fait que les États-Unis sont en période électorale.

## Stanley B. Greenberg

Stanley B. Greenberg a été conseiller de Bill Clinton et d'Al Gore. Il est l'auteur de *The Two Americas : Our Current Political Deadlock and How to Break It*.

### « Voler haut au-dessus du champ de bataille »

Source : New York Times

Référence : « Fly High Above the Battlefield », par Stanley B. Greenberg, *New York Times*, 6 mars 2004.

Pendant que **John Kerry** combattait ses opposants démocrates, le Parti républicain s'armait pour la bataille. Dans les semaines à venir, les démocrates vont devoir décider de leurs thèmes de campagne.




Les républicains ont commencé une guerre culturelle en prenant position sur le mariage homosexuel et les démocrates une guerre de classe en dénonçant la cupidité des grandes entreprises, mais M. Kerry ne doit pas s'appuyer dans sa campagne sur des sujets aussi étroits. Elle se fera d'abord en direction des classes moyennes. Il doit aussi mettre en avant les thèmes d'opportunité, de communauté, de loyauté et de patriotisme.

Les républicains font déjà tout pour présenter John Kerry comme étant en dehors des préoccupations et des orientations des Américains sur le mariage

homosexuel, la criminalité et l'aide sociale. Les républicains vont faire campagne sur le déclin moral de l'Amérique pour mobiliser leur électorat, mais ils s'inquiète de la préoccupation croissante des citoyens pour les questions économiques. John Kerry doit embrasser ces thèmes et affirmer qu'il est l'héritier de l'Amérique de Kennedy contre celle de Reagan.

## ABONNEZ-VOUS À VOLTAIRE

LE MAGAZINE QUOTIDIEN D'ANALYSES INTERNATIONALES DU RÉSEAU VOLTAIRE

-  Recevez quotidiennement dans votre boîte email l'édition du jour, au format prêt à imprimer PDF.
-  Téléchargez librement tous les numéros de *Voltaire* qui vous manquent.
-  Accédez sur [www.reseauvoltaire.net](http://www.reseauvoltaire.net) à la totalité des articles et au forum des abonnés.

---

**Recevez *Voltaire* chaque jour pour seulement  
20€ par trimestre ou 76€ par an**

---

Paiement sécurisé par carte ou par chèque :  
[www.reseauvoltaire.net/abonnement.php](http://www.reseauvoltaire.net/abonnement.php)